

Des interlocuteurs à votre écoute

Vous avez des questions ou des remarques sur les soins et sur l'accueil que vous avez reçus à l'hôpital ? Vous souhaitez l'aide d'un tiers ?

En premier lieu, parlez-en au cadre de santé ou au médecin du service

Vous pouvez rencontrer

La chargée des relations avec les usagers

Rattachée à la direction de l'hôpital, elle est à votre disposition pour répondre à vos questions et faciliter vos démarches

GHU APHP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor- Hôpital Georges Clemenceau
1 Rue Georges Clemenceau - 91750 CHAMPCUEIL
Bâtiment Jean-Jacques ROBERT - RDC
Tél : 01 69 23 20 08 - du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.
nathalie.dos-santos@aphp.fr

Les représentants des usagers

Issus d'une association agréée, ils sont indépendants de l'hôpital. Ils sont à votre écoute.

Mirté BRETON : 06 24 72 18 87 - mirte.breton-ext@aphp.fr
Bénédicte CARPENTIER : 06 19 08 46 20 - benedicte.carpentier-ext@aphp.fr
Jean-François MABIRE : 06 59 39 55 61 - jeanfrancois.mabire-ext@aphp.fr

Vous souhaitez adresser une réclamation ?

La Direction en charge des Usagers, de la gestion des Risques et de la Qualité

Si ces premières démarches ne vous apportent pas satisfaction, vous pouvez adresser un courrier ou un mail de réclamation à l'adresse suivante : **Direction chargée des Usagers, des Risques et de la Qualité**
GHU APHP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor
1, rue Gustave EIFFEL, 94010 CRETEIL Cedex
hmn-droits-usagers@aphp.fr

Les médiateurs

En fonction de la nature de vos difficultés, il vous est possible de rencontrer un **médiateur médical ou non médical**, en étant accompagné, si vous le souhaitez, d'un représentant des usagers.

Médiateurs médicaux	Médiateurs non médicaux
<i>Titulaire :</i> Dr René RANOVONA <i>Suppléant :</i> Dr Sandrine GALLERON	Médiateur non médical titulaire : MBALA SAMBA Augustin Médiateur non médical suppléant : MAVER Fabienne

Le saviez-vous ?

Vos remarques et vos observations seront communiquées à la **Commission Des Usagers (CDU)**. Son rôle est d'améliorer l'accueil et la qualité de la prise en charge des patients. La CDU est composée notamment du directeur chargé des usagers, risques et qualité, des représentants des usagers et des médiateurs.